

BON DE COMMANDE

À compléter et à retourner accompagné de votre règlement à
VIDEOSCOP - Université Nancy 2 - 9 rue Maréchal Ney - 54000 NANCY - FRANCE



MultiConcord

Concordancier parallèle en 12 langues
A parallel concordancer in 12 languages

Vous avez à écrire des courriels ou d'autres textes en langues étrangères, à acquérir une plus grande maîtrise dans une langue.

Vous êtes étudiant, enseignant, traducteur, chercheur...

MultiConcord vous permet d'aller beaucoup plus loin que les dictionnaires bilingues : il vous montre **l'emploi des mots et des expressions en contexte** et les traductions, selon ces contextes, proposées par des professionnels.

Ses atouts :

- Base de données de textes parallèles en **12 langues** : français, anglais, allemand, italien, espagnol, portugais, grec, danois, suédois, finnois, néerlandais et russe.
- Convivial : interface, tutorial et pages d'aide en **3 langues** (français, anglais, allemand)
- Fonction de **tri automatique des contextes**.

You need to write emails or other documents in foreign languages, to improve your command of a language.

You are a student, a teacher, a lecturer, a translator, a researcher. . .

MultiConcord takes you much further than bilingual dictionaries: it shows you how **words and phrases have been used in context** and **translated, according to these contexts**, by professionals.

Its advantages:

- Database of parallel texts in **12 languages: English, French, German, Italian, Spanish, Portuguese, Greek, Danish, Swedish, Finnish, Dutch and Russian.**
- User-friendly interface, tutorial and help pages in **3 languages** (English, French, German).
- **Automatic sorting of contexts.**
- You can easily **add your own parallel texts to the millions of words of the corpus available**, thanks to the automatic markup

Type de produit : CD-Rom

Compatibilité : PC, Mac, Linux

Système nécessaire à son fonctionnement : Windows XP, Vista, Seven, MacOS 10.5+ (léopard), Linux (Ubuntu 9+)

Logiciels nécessaires à son fonctionnement : Java Virtual Machine (JRE) version 6+, Mozilla Firefox 2.0+

Résolution et qualité écran pour une consultation optimale : Résolution minimale : 1024x768 pixels, couleurs 32 bits.

Matériel nécessaire à sa consultation : Lecteur de CD-Rom

TITRE

MultiConcord (PC, Mac, Linux)

QUANTITÉ

PRIX TTC

62.10 €*

PARTICIPATION AUX FRAIS DE PORT AUTRE :

Logiciels supplémentaires ou envoi pour l'étranger : nous consulter

* TVA ET FRAIS DE PORT INCLUS
pour la France et pays de l'Union européenne pour 1 CD

TOTAL À RÉGLER
à l'ordre de l'Agent Comptable
de l'Université de Nancy 2

Particulier

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

COURRIEL

ADRESSE
PERSONNELLE

ADRESSE
PROFESSIONNELLE

RÈGLEMENT PAR :

CHÈQUE BANCAIRE

SIGNATURE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

MultiConcord

Concordancier parallèle en 12 langues
A parallel concordancier in 12 languages

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (ci-après désignées par « Conditions générales de vente » ou « CGV ») régissent les relations entre l'Université Nancy 2 sise 91, avenue de la Libération - BP 454 - 54 001 NANCY cedex - N° SIRET :195 415 088 00697 , code APE : 8542 Z, (ci-après désigné par « Etablissement » ou « Prestataire ») et le titulaire du bon de commande ou le signataire du contrat de prestation de service (ci-après désigné par « Acheteur » ou « Client »). Toutes les dispositions figurant dans les documents de l'Acheteur (conditions générales d'achat ou correspondances) qui seraient contraires aux clauses des présentes Conditions générales de vente ne sont pas d'application à la commande objet des présentes conditions générales de vente, sauf conditions générales d'achat de l'Acheteur plus favorables à l'Etablissement.

Ces Conditions générales de vente s'appliquent tout aussi bien à toute Commande ne nécessitant pas une procédure particulière imposée par le Code des Marchés Publics. Le fait de passer une Commande signifie l'adhésion entière et sans réserve de l'Acheteur aux présentes Conditions générales de vente, et ce qui figure sur ses commandes, accusés de réception ou correspondances. L'Etablissement et l'Acheteur étant individuellement et/ou conjointement désignés par la(es) « Partie(s) ».

Article Définitions

Commande : désigne toute vente de Produit ou Marchandise ainsi que toute Prestation de Service telle que définis ci-dessous, réalisée par l'Etablissement au bénéfice de l'Acheteur à un Prix déterminé. La Commande sera confirmée par écrit.

Prix : désigne le montant Hors Taxes sur lequel les Parties se sont accordées par le biais de la signature du devis ou du bon de commande.

Laboratoire : Désigne le Laboratoire de l'Etablissement chargé d'effectuer une Prestation pour le compte de l'Acheteur.

Prestation de service ou Prestation : désigne toute prestation effectuée par l'Etablissement pour le compte de l'Acheteur mettant en œuvre un savoir-faire existant et n'impliquant pas d'alea de recherche.

Marchandise ou Produit : désigne tout bien meuble, y inclus les Logiciels, développé et vendu par l'Etablissement. Les Présentes Conditions n'emportent aucun transfert de droit de propriété intellectuelle attachés à la Marchandise ou au Produit à l'Acheteur sauf accord écrit entre les Parties.

Logiciel : Logiciel décrit dans le bon de commande de l'Acheteur et vendu par l'Etablissement. Le Logiciel est une Marchandise spécifique qui pourra faire, au cas par cas, l'objet de licence spécifiques sur les droits de propriété intellectuelle le concernant.

1) Commande – Validation

La Commande précisera notamment le prix convenu, la quantité, son objet, et éventuellement les conditions particulières de paiement et de livraison.

L'accord des Parties sera réputé acquis une fois la commande confirmée par écrit par l'Acheteur. L'Acheteur déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions générales de vente au moment de la passation de la Commande.

2) Prix/Conditions de règlement

Prix

Le prix applicable à la Commande, indiqué en euro, est celui en vigueur à la date de confirmation écrite de la Commande par l'Acheteur. La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) éventuellement applicable à la commande sera celle en vigueur au jour de la confirmation de la Commande. Les frais d'expédition et de traitement seront facturés à l'Acheteur en sus dans la Commande.

L'Acheteur est tenu de répondre de tout paiement de droits de douane et de toute taxe applicable à l'objet de la Commande. La déclaration d'importation, le paiement des taxes ainsi que toute obligation liée à l'importation de Marchandise/Produit relèvent des obligations de l'Acheteur. L'Etablissement ne pourra pas être tenu responsable en cas de manquement au paiement de ces taxes/frais divers.

Conditions de règlement

L'Acheteur non soumis aux règles de la comptabilité publique envoie avec sa commande le montant dû à l'Etablissement pour la Commande.

Pour l'Acheteur soumis aux règles de la comptabilité publique, le paiement est effectué à 30 jours fin de mois date de l'exécution de la Prestation ou jour de la réception de la Marchandise ou du Produit, selon les modalités prévues dans la Commande. Tout retard de paiement d'une facture à son échéance entraînera l'application d'un intérêt de retard d'un montant égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal. Cette contribution est utilisée par l'Etablissement ou le Laboratoire jusqu'à épuisement des fonds sans condition de délai ni fourniture de justificatifs.

3) Livraison et délais

Marchandises/Produits

Les Marchandises ou Produits sont envoyés par l'Acheteur à l'adresse de livraison indiquée selon les dans la Commande. Si l'Acheteur n'est pas soumis aux règles de la comptabilité publique, l'Etablissement s'engage à expédier les Produits ou Marchandises sous cinq à dix jours à la réception du paiement de la Commande. L'Etablissement ne pourra pas être tenu responsable en cas de retard dans l'acheminement des Produits ou Marchandises par les services postaux. De même, en cas de force majeure au sens de l'article 1148 du Code Civil et de la jurisprudence française, l'Etablissement ne saurait être tenu par les délais fixés auparavant. Les frais d'expédition et de traitement sont facturés à l'Acheteur en sus dans la Commande et varient en fonction de la destination de l'envoi. En cas de retrait sur place, les frais de port ne seront pas facturés. L'Acheteur pourra alors se présenter dans les locaux indiqués selon les modalités convenues dans la Commande munis des justificatifs de la Commande.

Prestation de Services

Le délai de réalisation des travaux est fixé selon les modalités prévues dans la Commande. En cas de force majeure au sens de l'article 1148 du Code Civil et de la jurisprudence française, l'Etablissement ne saurait être tenu par les délais fixés dans la Commande. Le Laboratoire informera l'Acheteur en cas d'empêchement à la réalisation de la Prestation dans les délais entendus entre les Parties.

4) Clause de réserve de propriété

Marchandises/produits

L'ETABLISSEMENT SE RESERVE EXPRESSEMENT LA PROPRIETE DES MARCHANDISES OU PRODUITS LIVRES JUSQU'AU PAIEMENT INTEGRAL DE LEUR PRIX EN PRINCIPAL ET INTERETS. LES MARCHANDISES ET/OU PRODUITS RESTERONT LA PROPRIETE DE L'ETABLISSEMENT JUSQU'AU PAIEMENT INTEGRAL DE LEUR PRIX, MAIS L'ACHETEUR EN DEVIENDRA RESPONSABLE DES LEUR REMISE MATERIELLE, LE TRANSFERT DE POSSESSION ENTRAINANT CELUI DES RISQUES.

Prestations de service

Les résultats issus de la Prestation resteront la propriété de l'Etablissement jusqu'au complet paiement du prix inscrit sur le devis accepté par l'Acheteur ou bon de commande de l'Acheteur.

5) Droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L 121-20 du Code de la Consommation, l'Acheteur consommateur au sens de la loi n°2005-841 du 26 juillet 2005 dispose d'un droit de rétractation de 7 jours à la réception de la commande en ce qui concerne les ventes de produits ou marchandises s'il n'est pas satisfait de sa commande. S'il décide d'user de ce droit, la Commande sera retournée à l'adresse ci-dessus dans son emballage d'origine, accompagnée d'une copie de la facture. Les frais de port sont alors à la charge du client.

6) Responsabilité

Marchandises/Produits

L'Acheteur ou son représentant prendra toutes mesures pour que le Produit, Marchandise ou Logiciel soit utilisé dans le respect des prescriptions et normes légales qui s'imposent à lui, notamment dans l'installation et exécution des Marchandises ou Produits. En aucun cas l'Etablissement ne pourrait être responsable des conséquences directes ou indirectes liées à une utilisation non conforme des Marchandises ou Produits. L'Acheteur garantit notamment l'Etablissement contre toute action de tiers portant sur les conséquences d'une utilisation non conforme au Produit ou Marchandise vendu. L'Etablissement ne garantit pas que les Produits ou Marchandises soient exempts de tous défauts mais s'engage exclusivement à remédier, avec toute la diligence raisonnablement possible, aux anomalies des Produits ou Marchandises constatées. L'Etablissement ne garantit pas l'aptitude des Produits ou Marchandises à atteindre les objectifs que l'Acheteur se serait fixés.

L'Acheteur doit respecter les pré-requis des Logiciels afin d'éviter des conséquences dommageables telles que ralentissements, blocages, altération des données. La responsabilité de l'Etablissement pour toute perte ou dommage résultant d'une cause quelconque, y compris sa négligence, ne pourra en aucun cas excéder le prix de vente des Produits ou Marchandises vendus. L'Etablissement ne saurait être tenu responsable des dommages indirects ou accessoires, tels que notamment mais non limitativement, pertes de marché, pertes d'exploitation, pertes de clientèle...

Prestations de service

L'Etablissement n'assume aucune responsabilité pour les conséquences provenant de l'utilisation des résultats d'examen, de tests, de recommandation, conclusions et directives communiquées à l'Acheteur par l'Etablissement. L'Etablissement ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la perte ou de la détérioration des échantillons fournis par l'Acheteur au cours de leur transport. L'Etablissement ne peut en aucun cas être tenu responsable de la détérioration de ces échantillons du seul fait des opérations de préparation, d'analyse et de test pour lesquelles ces échantillons lui ont été confiés par l'Acheteur. La responsabilité de l'Etablissement ne pourra être mise en cause que si le rendu des résultats prouve que les travaux du Laboratoire ne sont pas conformes au devis ou qu'il a été commis un manquement aux règles de l'art. L'Acheteur disposera d'un délai de 2 mois suivant la réception des résultats de la Prestation pour faire état de la non-conformité de la Prestation au Laboratoire. Si un défaut de conformité est prouvé par l'Acheteur, l'Etablissement s'engage, à son choix, soit à rembourser les sommes versées correspondant à la partie de la prestation non conforme soit à remédier à la non-conformité.

Cas particulier des échantillons communiqués par l'Acheteur à l'Etablissement pour les besoins de la Prestation de service :

- Les frais de transport pour l'acheminement des échantillons à l'Etablissement en vue de la réalisation de la Prestation de service sont intégralement à la charge de l'Acheteur qui en assume les risques jusqu'à la réception des échantillons par les Etablissement et qui prendra notamment toute assurance utile.
- L'Acheteur informera l'Etablissement de toutes les précautions et mesures de sécurité ou d'hygiène dont il a connaissance notamment et non limitativement pour la manipulation et les tests, le stockage des échantillons.
- L'Acheteur confirme qu'il a pris toute assurance utile pour couvrir les dommages causés au personnel et aux biens de l'Etablissement
- Sort des échantillons à l'issue de la prestation.

Les produits dangereux devront être signalés par l'Acheteur au moyen des symboles de danger internationalement reconnus. Toute information détenue par l'Acheteur ou qui lui serait raisonnablement accessible concernant tous risques potentiels connus ou supposés exister au regard de la manutention ou de l'utilisation des échantillons ou produits devra être rapidement communiquée au Laboratoire. L'échantillon doit être accompagné du bon de commande correspondant édité par l'Acheteur. L'Etablissement se réserve le droit de refuser d'exécuter la Prestation si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies.

Tous échantillons, plans, descriptifs techniques, pièces, outillages ou produits fournis par l'Acheteur au Laboratoire sont communiqués à ce dernier aux frais de l'Acheteur et sous sa responsabilité ou celle du transporteur mandaté par l'Acheteur.

Pour le cas où le Laboratoire devrait accéder aux échantillons alors que tout ou partie de ceux-ci se trouveraient chez l'Acheteur ou bien encore chez un tiers avec lequel l'Acheteur est en relation, l'Acheteur aura à charge d'organiser et permettre cet accès conformément aux modalités qui auront été préalablement convenues.

Les échantillons autres que les éventuels consommables remis au Laboratoire, et sauf indication contraire précisée au bon de commande, seront, après réception définitive par l'Acheteur du rendu des résultats, restitués au client, à charge pour ce dernier de se les faire expédier à ses frais.

A défaut de demande de restitution de la part du client, passé un délai de 3 mois, le Laboratoire procédera à leur destruction selon ses procédures propres et aux frais de l'Acheteur.

Dans l'hypothèse où l'Acheteur accepte que le Laboratoire utilise lesdits échantillons pour ses besoins propres de recherche, il adressera au Laboratoire son accord écrit.

7) Disponibilité

En cas de rupture de stock, l'Acheteur sera prévenu par courriel ou courrier. Sa Commande sera automatiquement annulée.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

8) Propriété intellectuelle

Marchandises/Produits

Tous les textes, commentaires, ouvrages, illustrations œuvres et images reproduits ou représentés sur tout document de l'Etablissement sont strictement protégés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et ceci pour le monde entier. A ce titre toute reproduction ou représentation sans l'accord préalable de l'Etablissement, est interdite. La vente de la Marchandise ou du Produit ne confère à l'Acheteur aucun droit de propriété intellectuelle sur le contenu de ces derniers. Sauf indication contraire précisée au devis ou bon de commande proposé par l'Etablissement, les Logiciels vendus par l'Etablissement font l'objet d'une licence non exclusive d'utilisation décrite en article 9 du présent Contrat : ces logiciels ne peuvent être ni reproduits, ni modifiés, ni cédés, ni sous-licenciés, ni adaptés sans l'accord de l'Etablissement. A l'exception du droit d'utilisation sus mentionné, l'Acheteur ne peut en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit de propriété intellectuelle, titre ou intérêt sur le Logiciel.

Prestation de service

Les droits de propriété intellectuelle portant sur les méthodologies utilisées et/ou mises au point par l'Etablissement/Laboratoire pour la Prestation décrite dans le bon de commande ou devis ainsi que tout savoir-faire mis en œuvre et/ou développé appartiennent à l'Etablissement.

La propriété pleine et entière des résultats de la Prestation est transférée à l'Acheteur après paiement intégral du prix mentionné sur le bon de commande ou le devis accepté. Le Laboratoire de l'Etablissement qui effectue la Prestation pourra utiliser les résultats de la Prestation pour ses besoins propres de recherche. L'Etablissement s'interdit toute exploitation commerciale de ces résultats.

9) Logiciels

Garanties spécifiques au Logiciel

En raison de l'origine du Logiciel (activité de recherche de l'Etablissement) l'Etablissement ne garantit pas que le Logiciel satisfera les exigences de l'Acheteur, ou que le Logiciel sera fonctionnel en cas d'association à d'autres matériels, logiciels, systèmes ou données que l'Acheteur aura choisi d'utiliser, ni que le fonctionnement du Logiciel sera ininterrompu, exempt d'erreur ou que les erreurs du Logiciel seront corrigées.

L'Etablissement garantit le Logiciel pendant six (6) mois à compter de la date d'entrée en vigueur du présent contrat (la "Période de Garantie"). Dans cette Période de Garantie, l'Etablissement remplacera le Logiciel défectueux dans un délai raisonnable, par un (1) exemplaire qui sera conforme ou le remboursera à l'Acheteur, sous réserve que le Licencié ait notifié le problème à l'Etablissement pendant la Période de Garantie. La garantie limitée décrite ci-dessus sera nulle en cas de modification du Logiciel par une partie autre que l'Etablissement et non autorisée par écrit par ce dernier, et/ou si l'Acheteur manque à une obligation substantielle des présentes conditions générales de vente et/ou en cas de faute ou négligence de l'Acheteur. La responsabilité totale et cumulée de l'Etablissement, en vertu des présentes conditions générales de vente et dans les limites prévues par la loi française en vigueur, pour tous les dommages directs et prouvés, ne pourra en aucun cas dépasser le montant du prix payé par l'Acheteur.

En aucun cas, l'Etablissement ne sera responsable de dommages et intérêts résultant de dommages indirects, y compris pour perte de profit et manque à gagner et perte de données ou d'usage subis par l'Acheteur ou par des tiers.

Toute autre garantie, notamment performance ou de résultat, liée à l'utilisation est exclue. Les logiciels vendus par l'Etablissement sont exempts de virus informatique connu à leur date de fabrication. Il appartient à l'Acheteur de se garantir pour le futur contre un tel risque. En outre l'Etablissement décline toute responsabilité relative à la compatibilité des Logiciels avec le matériel informatique de l'Acheteur.

Contrat de licence Utilisateur

L'Acheteur ne devient pas propriétaire du ou des programmes qui constituent le Logiciel, il est uniquement autorisé à les utiliser pour ses besoins propres dans le cadre des fonctionnalités du Logiciel, à l'exclusion de toute utilisation à des fins commerciales. De ce fait l'acheteur n'a le droit ni de les modifier, ni de les redistribuer, ni de les installer en plusieurs exemplaires sauf si l'acheteur détient une licence pour chaque ordinateur sur lequel le Logiciel est installé et exécuté. Une seule copie de sauvegarde est autorisée par la loi. La présente licence ne donne le droit à l'acheteur d'installer et d'utiliser le Logiciel :

- que sur un seul ordinateur,
- ou d'installer et de conserver le Logiciel sur un périphérique de stockage, tel un serveur réseau, utilisé uniquement pour installer le Logiciel sur d'autres ordinateurs d'un réseau interne, à condition que l'acheteur détienne une licence pour chaque ordinateur sur lequel le Logiciel est installé et exécuté. Une licence du Logiciel ne peut pas être partagée, installée ou utilisée simultanément sur différents ordinateurs.

L'acheteur n'est pas autorisé à céder, même à titre gratuit, ni distribuer des copies du Logiciel, ni transférer électroniquement le Logiciel d'un ordinateur à un autre, ou sur un réseau.

L'acheteur s'engage à ne pas louer, prêter à bail ou accorder de sous licence du Logiciel. Les Logiciels sont protégés par les lois nationales et traités internationaux en matière de droits d'auteur, ainsi que par les autres lois et traités en matière de propriété intellectuelle. L'auteur, en particulier l'Etablissement, détient donc notamment le droit de reproduire et de copier le Logiciel. La copie du Logiciel sans autorisation du titulaire des droits de propriété intellectuelle, en particulier de l'Etablissement, constitue une violation des droits d'auteur et expose l'auteur de cette copie illicite notamment à des sanctions pénales prévues par la loi. Le Licencié s'engage à ne pas supprimer ou modifier les mentions de propriété intellectuelle apposées sur le Logiciel par l'Etablissement et à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement aux droits de propriété intellectuelle de l'Etablissement.

10) Garantie

L'Etablissement s'engage à rembourser l'acheteur dans les meilleurs délais dans le cas où les Marchandises/Produits/Logiciels seraient défectueux ou non conformes à la Commande, sous réserve que ceux-ci soient retournés sous 6 mois dans leur emballage d'origine.

L'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a contracté. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis.

L'acheteur bénéficie également d'une garantie légale des vices cachés selon l'article 1641 du Code civil qui dispose que « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Les articles L 211-4, L 211-5 et L 211-12 du Code de la consommation ainsi que l'article 1648 du Code civil sont également applicables.

11) Force majeure

L'Etablissement n'est pas responsable de la non exécution des engagements pris dans le cadre du bon de commande ou du devis en cas d'évènement extérieur, irrésistible et imprévisible au sens de la jurisprudence française, notamment en cas d'incendie, inondations, interruption de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées, ainsi que les grèves totales ou partielles de toute nature entravant la bonne marche de l'Etablissement. La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de l'Etablissement. Aucune indemnité ne pourra être demandée à l'Etablissement en cas de préjudices directs ou indirects, pour l'acheteur, et qui seraient liés au non respect, par l'Etablissement, des obligations qui lui incombent du fait du bon de commande ou du devis et des présentes conditions générales de vente.

12) Données personnelles

Les informations et données concernant l'acheteur sont nécessaires à la gestion de votre Commande. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, l'acheteur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

Si l'acheteur souhaite exercer ces droits et obtenir communication des informations le concernant, il doit s'adresser à :

Frédérique Hinsberger, responsable des affaires juridiques

Présidence de l'Université Nancy 2

91 avenue de la Libération

B.P. 454

54001 Nancy cedex

Frederique.Hinsberger@univ-nancy2.fr

Tél : 03 54 50 40 52

13) Sous-traitance des Prestations de service

Le Laboratoire et/ou l'Etablissement peuvent confier à un sous-traitant l'exécution partielle de la Prestation de services, sous réserve que le sous-traitant respecte les dispositions de confidentialité des présentes Conditions Générales de vente.

14) Confidentialité

L'Etablissement s'engage à ne pas publier ni divulguer de quelque façon que ce soit les informations scientifiques ou techniques appartenant à l'acheteur dont il pourrait avoir connaissance à l'occasion de l'exécution de la Prestation. Cette obligation demeurera en vigueur pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date de la Commande. De même, l'acheteur s'engage à ne pas publier ni divulguer de quelque façon que ce soit les informations scientifiques ou techniques appartenant à l'Etablissement dont il pourrait avoir connaissance à l'occasion de l'exécution de la Prestation.

Cette obligation demeurera en vigueur pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date de la Commande.

Pendant la durée de chaque Prestation et les six (6) mois qui suivent son expiration, l'Etablissement s'engage à ne pas publier ou communiquer les informations relatives aux résultats issus de la Prestation sans accord préalable écrit de l'acheteur.

L'Etablissement se réserve toutefois le droit de faire figurer le nom de l'acheteur sur sa liste de références clients, sauf demande expresse de ce dernier, conformément aux dispositions de l'article 12 des présentes conditions générales de vente.

15) Droit applicable et attribution de compétence

Le droit applicable aux présentes conditions générales de vente est le droit français. En cas de difficulté sur la validité, l'interprétation et/ou l'exécution des présentes conditions générales de vente, les Parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. En cas de désaccord persistant, les tribunaux compétents seront saisis.

16) Cession

L'acheteur s'interdit de céder, transmettre, de quelque façon que ce soit à un tiers, toute ou partie de ses droits et obligations nés du fait des présentes conditions générales de vente. Dans le cas où l'acheteur ferait l'objet d'un changement de contrôle ou d'une opération de restructuration telle qu'une fusion, la Commande continuera de s'appliquer qu'avec le consentement préalable de l'Etablissement.

17) Dispositions diverses

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des obligations visées aux présentes conditions générales de vente ne saurait être interprété ultérieurement comme une renonciation à l'obligation en cause.

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales de vente, était(en)t tenue(s) pour non valide(s) ou déclarée(s) comme telle en application d'une loi ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont leurs forces et portées.

En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente de l'Université Nancy 2 et je les accepte.